



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Nigeria

Question écrite n° 51012

Texte de la question

Mme Segolene Royal souhaite alerter M. le ministre des affaires étrangères sur la situation des droits de l'homme au Nigeria. Redactrice en chef d'un grand journal d'opposition, Christine Anyanwu a été condamnée à quinze ans de prison par un tribunal militaire d'exception, à l'issue d'un procès secret et inéquitable. Christine Anyanwu ne s'est rendue coupable que de l'expression non violente de ses convictions politiques. Deux autres femmes : Queenett Allogoa et Rebecca O.Ikpe auraient également été condamnées à des peines d'emprisonnement uniquement à cause de leurs relations personnelles avec des officiers de l'armée condamnés à mort pour trahison. Les tribunaux militaires d'exception sont au Nigeria un instrument du pouvoir. Les procès y sont secrets, inéquitable et sans appel. Que compte faire la France pour exiger du régime du général Abacha la libération immédiate et sans conditions de tous les prisonniers politiques nigériens, comme Christine Anyanwu, Queenett Allogoa et Rebecca O.Ikpe, ainsi que la suppression des tribunaux militaires d'exception ?

Données clés

Auteur : [Mme Royal Ségolène](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 51012

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 avril 1997, page 1965